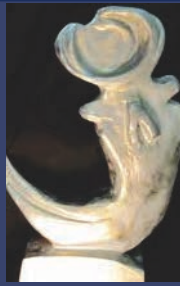




RAPPORT ANNUEL 2014-2015

DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL



JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR OF MONTREAL

Table des MATIÈRES

À PROPOS DU JBM	1	LES COMITÉS	
LE RAPPORT DU PRÉSIDENT	2	DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROFESSIONNEL	15
LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5	MARKETING	16
LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE	6	FORMATION	17
LE RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE	7	RECHERCHE ET LÉGISLATION	18
LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	8	RELATIONS AVEC LES MEMBRES	19
LES COMITÉS		SERVICES JURIDIQUES <i>PRO BONO</i>	20
ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES	9	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	22
AFFAIRES PUBLIQUES	11	DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE	23
EXTRAJUDICIAIRE	12	LE JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL	24
CONGRÈS ET GALA	13	LE JBM EN IMAGES	25

À PROPOS DU JBM

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) est une association fondée en 1898 qui regroupe l'ensemble des avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. Il est dirigé par un Conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite de ses objectifs, et ce, en collaboration avec ses comités, une direction générale et plus de 200 bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif.

Le JBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 4600 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en termes de nombre pour une seule ville. Le JBM représente des jeunes avocats oeuvrant dans tous les domaines du droit, où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

MISSION

Sa mission est double. D'une part, il veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, il fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.



Conseil d'administration 2014-2015

Crédit photo : Savitri Bastiani

De gauche à droite

M^{es} Louis-Paul Héту | Juliette Yip | Samuel Bachand | Catherine Fugère-Lamarre | Extra Junior Laguerre | Léa Maalouf | Émile Langevin |
Andréanne Malacket | Paul-Matthieu Grondin (Président) | Zalman Haouzi | Caroline Larouche | Marie-Hélène Beaudoin | Lauréanne Vaillant |
Adel Khalaf | Zeïneb Mellouli | Catherine Ouimet (Directrice générale)



PRÉSIDENT

RAPPORT DU PRÉSIDENT
ME PAUL-MATTHIEU GRONDIN



CHERS AMIÉS ET AMIS,

LA PRIORITÉ DU JBM : LA SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ SES MEMBRES

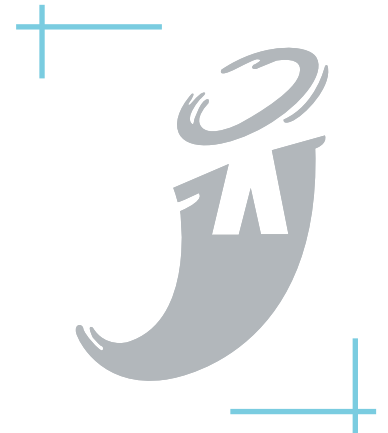
La situation de l'emploi a été le sujet de l'année chez nos membres. Même ceux dont la situation professionnelle allait bien sentaient que nous devons nous pencher sur la question. *We're all in this together*, comme disait l'autre. Au lieu de crier au loup, nous nous sommes convaincus que nous serions en bonne position afin de faire valoir nos revendications « en haut » si nous pouvions chiffrer et vérifier la situation le plus minutieusement et le plus objectivement possible.

Il s'en est suivi une participation sans précédent aux États Généraux, un sondage d'une centaine de questions auquel ont répondu quelque 1 400 jeunes avocats de partout au Québec, et qui nous ont donné des résultats d'une rare fiabilité. Cet engouement est extraordinaire, volontaire et il envoie un signal clair de nos membres : ils sont fiers et savent que c'est le temps de prendre position.

Les constats sont limpides : les jeunes cohortes se trouvent des stages de plus en plus tard, leurs emplois sont de plus en plus précaires et les rémunérations moyennes sont les mêmes qu'il y a dix ans... sans ajustement à l'inflation. Le portrait doit nous inquiéter – la tendance est lourde et rapide. Il n'est pas trop tard pour donner un coup d'épaule. Faisons-le de façon costaud, et soyons animés par ce nouveau défi important. Ces efforts se transformeront en résultats, et il appartiendra au nouveau CA de mener à bien les pistes de réflexion du rapport intérimaire. Il est évident que les deux candidats au bâtonnat avaient compris le message, et tous deux en ont fait une part importante de leur plateforme. La porte est ouverte.

NOUS REDEVENONS LE JBM... ET LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES PROFESSIONNELS DE MONTRÉAL

Cette année, nous avons adopté une nouvelle appellation plus « 2015 » : le JBM, le Jeune Barreau de Montréal. Il n'était pas question de réinventer la roue ni de marquer ici un changement de direction important. Les 115 conseils d'administration qui nous ont précédés ont été l'inspiration de ce « nouvel » acronyme, qui est en réalité un retour aux sources, « JBM » ayant été utilisé avant les années 2000. Aujourd'hui, nous ne pouvons ignorer que les moyens de communication et de marketing ont évolué très rapidement. Les longs acronymes ne sont plus à la mode. Le Jeune Barreau s'est bâti une image et une crédibilité qui le démarquent du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Les acteurs de la communauté juridique respectent le Jeune Barreau et comprennent qu'il s'agit d'une organisation dynamique et indépendante. Notre but avoué est maintenant de devenir LE rendez-vous des jeunes professionnels de Montréal. Nous aspirons à remettre l'avocat au cœur du milieu des affaires et de rappeler son rôle essentiel dans les transactions, les négociations, les accords et les désaccords. Nous croyons ainsi pouvoir favoriser les intérêts de nos membres, mais également leur offrir quelque chose de plus que les autres regroupements de jeunes professionnels : la confraternité. Notons que les réseaux sociaux deviendront nos principaux outils de communication.



LE SOUTIEN DU BARREAU DE MONTRÉAL



Le Barreau de Montréal, impressionné par nos efforts, a accepté de hausser sa subvention au JBM de 25 000\$. Ce n'est pas peu, et c'est une première augmentation depuis 2007. Merci à Greg Moore, le bâtonnier sortant du Barreau de Montréal, pour son indéfectible soutien envers le JBM – *he has been a true leader and a great bâtonnier for Montreal.*

NOUS NOUS DIRIGEONS DE PLUS EN PLUS VERS UN FINANCEMENT INSTITUTIONNEL ET PRIVÉ

Nous sommes en outre fiers que notre financement provienne en majorité du secteur privé, et saluons une entente de grande envergure avec un tout nouveau partenaire majeur, Vidéotron. Nous sommes convaincus que là se trouve la voie de l'avenir – ces partenariats avec des commanditaires institutionnels nous permettent de palier au retrait graduel des commandites de grands bureaux qui, non sans surprise, chutent depuis la crise de 2008. Cela dit, nous sommes aussi convaincus à l'avance du retour prochain de ces grands bureaux, quand nous aurons rempli les objectifs que nous nous sommes fixés, tel que de devenir LE rendez-vous des jeunes professionnels de Montréal.

UNE NOUVELLE SOURCE DE REVENUS POUR LES JEUNES MÉDIATEURS

Les jeunes médiateurs de Montréal ont maintenant une nouvelle source de revenus potentielle aux petites créances, un projet pilote que nous espérons voir devenir permanent et pour lequel les juges de la Cour du Québec n'ont que de bons mots. Cette initiative est révolutionnaire, rien de moins, et les résultats sont concluants. Inscrivez-vous comme jeune médiateur – c'est une façon de faire connaître votre pratique, tout en étant rémunéré.

POSITIONS PUBLIQUES

Nous avons adopté des positions publiques courageuses et nuancées. Nous avons une fierté particulière pour celle visant la « Charte des victimes », dans laquelle nous formulions un avis nécessaire.

LE SÉRIEUX DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIE ET À LA VICE-PRÉSIDENTIE

Chacun de nos candidats à la vice-présidence ou à la présidence prépare maintenant un programme d'une dizaine de pages, avec des engagements précis – ces plateformes n'ont rien à envier à celles des candidats au bâtonnat, et continuent à marquer au fer rouge le sérieux de notre organisation.

UN RAPPROCHEMENT AVEC L'ASSOCIATION DES JEUNES BARREAUX DU QUÉBEC

Après des années de distance avec « l'Association des Jeunes Barreaux du Québec », celle-ci a changé son nom pour devenir « l'Association des Jeunes Barreaux de Région », une appellation juste et représentative. Nous remercions tout spécialement M^{es} Marie-Ève Landreville et Isabelle Cloutier pour leur travail, et nous les assurons du soutien du JBM pour les années à venir. Notons au passage que nous offrons maintenant nos formations au prix « membres » aux membres des autres jeunes barreaux, qui nous ont rendu la politesse.

UNE JEUNE DE MONTRÉAL A ÉTÉ ÉLUE AU CA DU BARREAU DU QUÉBEC

Nous saluons l'élection d'une jeune de Montréal, Me Jamilla Leboeuf, au CA du Barreau du Québec, un objectif que nous avions en début d'année.

LES ÉVÉNEMENTS ONT CONNU UN SUCCÈS MONSTRE

Les conférences Leadership avec un grand elle et Gestion de cabinet ont fait salle comble. Le nombre de bénévoles a explosé, de même que la participation à tous les événements, incluant notre Gala et la Conférence Legal IT, un monument du JBM. Soulignons également l'importance d'un nouveau partenariat Pro Bono avec Pour 3 Points qui prendra encore du galon dans l'année à venir. Ce fut également une année faste pour les formations qui furent de grande envergure et toujours à petits prix. Au moment de mettre sous presse, nous apprenions avoir été choisis afin d'accueillir le *Spring Conference* de l'*American Bar Association Young Lawyers' Division* 2017 à Montréal, un projet sur lequel nous avons travaillé pendant plusieurs mois, avec un coup de pouce du maire de Montréal, Denis Coderre. Nous remercions particulièrement notre ancien président 2011-2012, M^e Frédérick Carle, qui s'est donné corps et âme au projet.





LE BLOGUE DU CRL

Un rapport annuel n'est pas complet sans rappeler le travail inlassable de l'équipe du Blogue du Comité recherche et législation (CRL), qui publie des billets de jurisprudence quasi-quotidiennement. Merci à M^e Sarah D. Pinsonnault d'avoir assuré la responsabilité du

FÉLICITATIONS

Les accomplissements que nous avons décrits ici sont ceux d'un CA fier, de ceux qui avaient le plus d'expérience (Caroline, Adel, Andréanne, Catherine FL, Émile, Extra, Lauréanne, Léa, Louis-Paul) et aux nouveaux (Juliette, Sam, Zalmy et Zeïneb). Ils ont été efficaces, présents, intéressés et généreux de leur temps. Tout ce que nous avons accompli cette année, c'est à eux que nous le devons.

VOTRE CA 2015-2016 / LA DIRECTION GÉNÉRALE

Sachez que vous aurez la chance de compter cette année sur M^e Caroline Larouche comme présidente du JBM. Elle est une procureure chevronnée, une plaideuse et une employée... du gouvernement ! Ça s'était rarement vu au Jeune Barreau.

Finalement, soyez convaincus que le JBM est en excellente posture financière. Cela, nous le devons à sa directrice générale depuis 6 ans, M^e Catherine Ouimet. C'est elle qui gère notamment les deniers du JBM, une organisation dont elle n'est pas le soutien, mais le moteur, avec Marie-Noël Bouchard, Catherine Taleb, Renata Massoud et Zila Savary. Quant à Catherine, je dois souligner sans réserve mon affection pour elle et saluer son calme et son efficacité. J'ai bien peur qu'à moyen terme, le JBM n'ait plus de défis pour elle. Ce jour sera triste, et ses sabots seront difficiles à chausser.



Un mot pour Laurence et Roberto, qui m'ont offert cette année leur soutien sans condition. Je ne m'attendais à rien de moins, et je les en remercie. Ils savent leur importance pour moi.

Longue vie au Jeune Barreau de Montréal.

M^e Paul-Matthieu Grondin, Président

DIRECTION GÉNÉRALE



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ME CATHERINE OUIMET

Après une année de retour aux sources pour son 115^e anniversaire, le JBM s'est recentré sur sa mission de base : la défense et la promotion des intérêts de ses membres. L'an dernier, nous annonçons que le JBM serait plus dynamique, audacieux et encore plus pertinent pour ses membres. Cette année a été consacrée à la mise en œuvre de cette volonté.

Depuis plusieurs années, nous cherchions une façon significative et durable d'aider les jeunes avocats qui nous faisaient part de difficultés à se trouver un emploi. Plusieurs retournent sur les bancs d'école dans l'espoir de se démarquer ou ouvrent leur cabinet en attendant de se trouver autre chose. Cette dernière option nous inquiétait particulièrement. Afin d'encourager l'entrepreneuriat planifié et la vision à long terme, nous avons donc mis en place en 2012 la Bourse

de démarrage de cabinet. Bien que très appréciée par ceux qui chérissent le rêve de se lancer en affaires, l'octroi de cette bourse est à l'aide à l'emploi ce qu'un pansement est à une fêlure. Comment alors aider nos membres à se trouver un emploi? Est-ce que le marché est plus difficile qu'avant? Personne ne savait. Nous y avons vu l'occasion de contribuer significativement à la situation. S'en est suivi une année complète de travaux sur la question à commencer par la définition et la promotion des objectifs, la conception d'un sondage d'une centaine de questions, la diffusion de celui-ci, la négociation avec des partenaires pour nous aider à réaliser le projet, la lecture d'études sur le sujet, l'analyse des données recueillies, la recherche de corrélations, la rédaction d'un rapport et, enfin, la planification de l'utilisation de ce rapport et de sa mise en œuvre. Un processus rigoureux auquel beaucoup de gens ont contribué et qui a mené à des résultats fiables dont nous sommes fiers.

Parallèlement à ce projet d'envergure, nous avons également voulu repositionner le JBM. De quoi les jeunes avocats ont-ils besoin? De clientèle. Après avoir cherché à développer le sentiment d'appartenance des membres, il était temps de s'ouvrir aux autres professions. Pour y arriver, nous devons convaincre les professionnels et gens d'affaires que l'avocat est au cœur de leur réalité et qu'il est essentiel à la réalisation de leurs objectifs. Nous devons semer l'idée que l'avocat est un partenaire, que le droit est un outil de prévention et un véhicule vers la concrétisation de leurs projets et pas seulement une solution couteuse aux conflits. C'est dans cette optique que nous avons entamé un processus de changement d'image. L'utilisation de notre nom a été raccourcie rendant plus facile la reconnaissance de celui-ci, la communication à travers nos médias sociaux a été repensée, l'image d'activités a été dynamisée, un nouveau site web est en création, des partenariats avec des entreprises du milieu des affaires ont été privilégiés, des liens ont été créés avec d'autres professions et nous avons organisé de nouvelles activités qui permettent la rencontre d'avocats et de professionnels.

Évidemment, notre centaine de projets réguliers ont également suivi leur cours et nous avons même pu en démarrer de nouveaux en lien avec notre mission *pro bono*. Ce ne fut pas une mince tâche et je m'étonne chaque année que nous soyons en mesure de réaliser autant de projets avec aussi peu de ressources. Cette capacité, nous la devons à trois entités : un CA dynamique, rigoureux et intéressé, 200 bénévoles dévoués et impliqués ainsi que des employées professionnelles et créatives qui supportent avec enthousiasme les idées des membres. Je ne peux que les remercier de leur travail et de leur implication. Une mention spéciale à **Catherine Iman Taleb**, aux activités et projets, **Marie-Noël Bouchard**, aux communications et financement, **Renata Massoud**, et **Zila Savary**, aux services juridiques *pro bono*, merci de donner chaque jour le meilleur de vous-même au JBM.

Afin de réaliser de tels projets en une seule année, il faut de la planification, des ressources financières et une grande volonté. Il serait impensable d'offrir tous ses services sans l'appui du Barreau de Montréal qui, année après année, encourage la mission du JBM. Nos relations avec « notre grand Barreau » est empreinte d'un respect mutuel et d'une volonté de collaboration qui ne peuvent que bénéficier aux membres. Nous les remercions chaleureusement de leur support. Nos partenaires financiers sont consciencieux, professionnels et leur confiance envers le JBM nous permet d'entretenir une relation enrichissante. Je remercie plus particulièrement l'Association d'Assurances du Barreau Canadien, le CAIJ, Desjardins, Emploi-Québec, Lasik MD, Médicassurance, SOQUIJ, Vidéotron et ZSA recrutement juridique.

Pour la volonté et l'impulsion, je tiens à souligner le travail de notre président, M^e Paul-Matthieu Grondin. Il a réalisé les choses à sa façon et a réussi à faire ressortir le meilleur de chacun comme seuls les grands leaders arrivent à le faire. Rares sont les présidents qui réalisent pleinement le potentiel de la relation entre le président et le directeur général d'une organisation. Cette relation privilégiée, Paul-Matthieu l'a maximisée et je l'en remercie. Son leg au JBM n'en est que plus grand. Pour sa part, M^e Caroline Larouche s'affaire déjà depuis plusieurs mois à peaufiner sa vision et je sais qu'elle saura continuer avec brio les projets entamés. Elle pourra compter sur mon appui et ma confiance dans la réalisation de son mandat.

Encore une fois, merci à tous de votre implication et au plaisir de vous croiser lors d'une activité du JBM!

M^e Catherine Ouimet, Directrice générale



PRÉSIDENTE SORTANTE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE

ME ANDRÉANNE MALACKET



C'est avec fierté et une émotion certaine que je vous transmets mon dernier rapport annuel, cette fois en tant que présidente sortante du JBM. Il y a maintenant plus de huit ans que je m'implique activement au sein du Jeune Barreau de Montréal, et six ans que je siége sur son Conseil d'administration, ayant occupé successivement les postes d'administratrice responsable du Comité Formation (2009-2011), de secrétaire-trésorière (2011-2012), de vice-présidente (2012-2013), et de présidente (2013-2014). À chaque étape de cette route, j'ai été privilégiée de pouvoir vous représenter. Ce privilège, je le chéris tout particulièrement, et plus encore depuis que j'occupe le poste de présidente sortante.

En effet, la présidence sortante est une charge des plus enrichissantes, à la fois singulière et diversifiée. En plus de siéger au Conseil d'administration et au Comité exécutif du JBM, le président sortant occupe le poste de secrétaire du Conseil du Barreau de Montréal et fait partie de son Comité exécutif. Fait historique, et ce, pour une dernière fois avant la mise en œuvre des nouvelles règles de gouvernance au Barreau du Québec, j'ai aussi eu, en tant que présidente sortante, la chance d'occuper un poste au sein du Conseil général et du Comité exécutif du Barreau du Québec.

Ainsi, tant au sein du JBM, du Barreau de Montréal que du Barreau du Québec, j'ai pu prendre part à des débats enrichissants. Par exemple, au Barreau de Montréal, nos discussions se sont concentrées sur les affaires internes, les activités des quelque 40 comités et le budget de notre Barreau de section, mais aussi sur des sujets en matière d'exercice illégal, de réinscription au tableau de l'Ordre et de gouvernance de l'Ordre. À cet égard, je suis particulièrement fière de souligner que le Barreau de Montréal a adopté une résolution au sujet de l'importance de veiller à l'élection d'un avocat de 10 ans et moins de pratique pour représenter la section de Montréal au sein du nouveau Conseil d'administration du Barreau du Québec.

Par ailleurs, au sein du Barreau du Québec, des défis importants se sont imposés, dont en matière de mise en œuvre de la nouvelle gouvernance de l'Ordre. Ainsi, nous nous sommes prononcés à l'égard de la nouvelle règle d'alternance au poste de bâtonnier et des nouveaux textes de la Loi sur le Barreau, du Règlement sur les élections du Barreau du Québec et des Règles de régie interne. Je souligne par ailleurs que dans la version finale adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, la Loi sur le Barreau prévoit que le nouveau Conseil d'administration du Barreau du Québec devra se composer d'au moins un avocat de 10 ans et moins de pratique. Il s'agit d'un gain notable pour les jeunes avocats et dont nous pouvons nous réjouir, ceux-ci constituant 35% du membership au sein de la profession. En outre, nous nous sommes notamment penchés sur le nouveau Code de déontologie des avocats, la réforme du règlement sur la formation continue obligatoire, le rapport final du Barreau à la Commission Charbonneau, la multiplicité des intervenants en matière d'information juridique (CAIJ, SOQUIJ, CANLIJ) et la place du Barreau du Québec au sein de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Enfin, la santé financière de l'Ordre étant appréciable, nous avons recommandé l'adoption d'un budget équilibré pour le prochain exercice financier (2015-2016), de même qu'une diminution de la cotisation professionnelle. Nous nous sommes aussi prononcés sur le maintien, dans leurs versions révisées, des programmes Bébé-Bonus, APTA et Coaching, lesquels sont, entre autres, profitables aux jeunes avocats.

Évidemment, mon implication au sein du JBM s'est poursuivie à l'égard des multiples projets mis de l'avant par la direction générale, le président, les administrateurs et les membres. Je souligne aussi que le projet de Revue de l'AJBM a pour l'heure été mis de côté, faute de ressources institutionnelles suffisantes. Il s'agit toutefois d'un projet qui pourra être repris par la relève dans les années futures.

Au sujet de la relève, je souhaite ici appeler tous les jeunes avocats à s'impliquer activement au sein de la communauté juridique. Les affaires du JBM, du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec nous concernent et l'avenir de la profession est entre nos mains. Prenons-y part!

Enfin, je me permets de saluer les personnes qui ont su faire de ma route au JBM un parcours unique. Merci à Catherine Ouimet, pour son soutien inestimable, ainsi qu'à tous les anciens présidents – spécialement ceux avec qui j'ai eu la chance de siéger. J'ai beaucoup appris à vos côtés. Merci à tous les employées, administrateurs et bénévoles du JBM – ce fut un plaisir d'œuvrer avec vous. Aussi, c'est le cœur léger, satisfait et rempli de souvenirs que je vous quitte pour aller relever un nouveau défi de taille – celui d'être la maman d'une petite fille qui vient à peine de voir le jour.

Merci de m'avoir accordé votre confiance et votre appui pendant toutes ces années et à tout bientôt.

M^e Andréanne Malacket, Présidente sortante

VICE-PRÉSIDENTE



RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ME CAROLINE LAROUCHE

Quelle année mouvementée 2014-2015 fut pour le Jeune Barreau de Montréal!

En tant que Vice-présidente, j'ai veillé à l'organisation de la deuxième édition du Colloque Leadership avec un grand elle qui s'est tenue le 12 février dernier. Ce colloque est une tribune pour des juristes, des femmes d'affaires et des entrepreneures qui, par leur audace et leur leadership, sont devenues une source d'inspiration pour les jeunes. Nous avons reçu comme conférencières cette année : L'honorable Louise Mailhot, Ad.E, M^e Pascale Pageau, Mme Fabienne Larouche, M^e Suzanne Pringle, Mme Marie-Huguette Cormier et M^e Mélanie Joly. Ces femmes ont eu la générosité de prendre de leur temps afin de parler de leur parcours respectif et de sensibiliser les avocates et les femmes d'affaires sur leur avancement professionnel. Nous avons eu plus de 150 participants et les commentaires ont été très positifs. Ce succès a été possible grâce à M^e Magdalena Sokol ainsi que

M^e Catherine Ouimet et Mmes Catherine Taleb et Marie-Noël Bouchard qui ont passé un temps considérable à l'organisation de cet événement. Merci à toutes.



De plus, j'ai eu la chance de représenter le JBM à de nombreux événements du Barreau du Québec, des différents Barreaux de sections, de l'Association du Barreau canadien et des Barreaux étrangers. C'est également à titre de Vice-présidente que j'ai eu la chance d'accueillir au sein de la profession plusieurs nouveaux membres lors de cérémonies de prestations de serment. J'ai également siégé sur le Comité exécutif de l'Association du Barreau canadien tout au long de l'année, avec notamment un représentant du Jeune Barreau de Québec et un autre de l'Association des jeunes Barreaux du Québec. À ce titre, j'ai représenté le Jeune Barreau de Montréal à la conférence juridique canadienne qui s'est tenue à Terre-Neuve en août dernier. J'ai aussi dans le cadre de mes fonctions, avec près de soixante intervenants du milieu juridique, dont la Ministre de la Justice du Québec, participé à la signature de la Déclaration de principes sur la justice participative le 17 novembre dernier lors de la 7^e édition de la Table ronde sur la justice participative organisée par le Barreau de Montréal. J'ai participé également aux rentrées judiciaires de Montréal, Québec, Longueuil, Laval, Bruxelles et représenté le JBM avec M^e Paul-Matthieu Grondin au concours d'éloquence de la rentrée judiciaire de Lausanne.

Finalement, une de mes principales tâches en tant que Vice-présidente fut d'accompagner le président pendant l'année dans l'accomplissement de ses projets. C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'ai eu l'occasion de travailler avec M^e Paul-Matthieu Grondin cette année. Paul-Matthieu, tu as été un président exceptionnel, qui, par ta générosité et ton audace, aura su écrire une page d'histoire du JBM. Ce fut non seulement un honneur d'être ta Vice-présidente, mais également très formateur. Chapeau et merci!

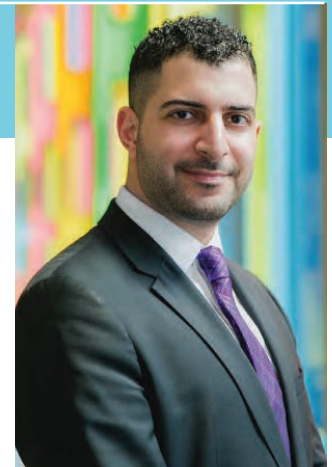
M^e Caroline Larouche, Vice-présidente



SECRÉTAIRE-TRÉSORERIE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M^e Adel Khalaf



Le Secrétaire-trésorier a la charge de fournir un appui et un soutien à l'exécutif de même qu'à la direction générale. Sous la direction de M^e Catherine Ouimet, la direction générale est formée de Mesdames Marie-Noël Bouchard, coordonnatrice au financement et aux communications, Catherine Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, et Zila Savari et Renata Massoud, coordonnatrices aux services juridiques pro bono. D'ailleurs, je tiens à remercier chacune d'entre elles pour leur travail durant l'exercice 2014-2015, qui ne fut pas sans défis. Sans leurs efforts considérables, le JBM n'aurait pu offrir à ses membres autant de services et d'activités d'aussi grande qualité.

Le Secrétaire-trésorier doit également veiller à la bonne gestion et à la préparation des réunions du Conseil d'administration avec la Directrice générale, en s'assurant notamment du respect des Règlements généraux de l'Association et du respect de la politique de gouvernance. Le Conseil d'administration s'est réuni 14 fois en personne et à l'occasion par des séances extraordinaires téléphoniques pour discuter de questions ponctuelles.

Le Secrétaire-trésorier fait parti Conseil exécutif du JBM, il assiste donc aux réunions, et apporte ses idées, opinions et votes lors de la prise de décisions.

Quant aux finances, le Secrétaire-trésorier a la responsabilité, en collaboration avec la Directrice générale, d'effectuer le suivi des états des résultats mensuels et de la vérification des états financiers. Cette année, en raison d'une gestion rigoureuse du budget et grâce aux efforts remarquables de notre Directrice générale afin de trouver de nouveaux commanditaires, le JBM a connu un excédent de 33 240 \$. Ces sommes serviront notamment à financer les différentes activités et nombreux services offerts aux membres ainsi qu'à la population dans les prochaines années.

Cette année, et suite à la recommandation des auditeurs lors de la fin du dernier exercice financier, le Secrétaire-trésorier, en collaboration avec la Directrice générale, a créé une politique de placements des fonds du JBM. Cette politique servira de guide pour les placements futurs afin de générer un taux d'intérêt plus élevé que celui des années antérieures sur les sommes à être placées. La politique vient aussi créer des tâches supplémentaires à la fonction de Secrétaire-trésorier du JBM, qui devra assurer un suivi régulier des sommes placées et tenir informé le Conseil d'administration lors des réunions. Nous avons également sélectionné un gestionnaire qui assurera la saine gestion de ces sommes, tout en faisant un suivi régulier au Secrétaire-trésorier.

Pour plus d'informations sur l'état des finances du JBM, je vous invite à consulter les états financiers audités joints au présent rapport annuel.

M^e Adel Khalaf, Secrétaire-trésorier



ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES



ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

ME LOUIS-PAUL HÉTU

MEMBRES

M^{es} Christelle Arnaud, Stéphanie Beupré-Camirand, Émilie Blanchard, Julien Boisjoli, Nadia Boudreault, Pierre-Alexandre Brière, Shana Chaffai-Parent, Marie-Hélène Cloutier, Catherine Courso, Cécile Deforges, Pierre-Richard Deshommes, Raphaëlle Dupras-Leduc, Laurence El Fatih, Mélanie Fréger, Isabelle Gagnon, Gabrielle Gayrard, Diego Gramajo, Ashley Kandestin, Anne Lantagne, Judith-Renée J. Léon, Marie-Pierre Létourneau, Sonia Loiselle, Annie Marquis, Olivier Paquin, Frédéric Plamondon, Laurence Smith-Lauzon, Geneviève St-Cyr Larkin et Jimmy Troeung et Mme Mathilde Rochefort.

MANDAT

Le Comité cherche à faciliter l'intégration et l'interaction des membres en proposant de nombreuses activités sociales, sportives et culturelles. En sortant du cadre professionnel, le Comité permet aux jeunes juristes de développer leur réseau de contacts ainsi que d'accroître le sentiment d'appartenance à l'association dans une ambiance plus décontractée et plus favorable à la camaraderie.

RÉALISATIONS

TOURNOI DE GOLF CONJOINT JBM / BARREAU DE MONTRÉAL

Le 16 juin 2014 a eu lieu le Tournoi de Golf conjoint du Jeune Barreau de Montréal et du Barreau de Montréal. L'édition 2014 s'est déroulée par une superbe journée ensoleillée au club de Golf l'Île de Montréal pour le plus grand bonheur des golfeurs (et apprentis golfeurs) qui y ont pris part.

COURS SUR LES VINS

Le 19 juin 2014 a eu lieu le cours sur les vins du JBM. Le cours offert par les experts de la firme Savori a permis aux membres plus épicuriens d'accroître leurs connaissances en la matière. Cette année le cours avait comme thématique « les vins tendance en 2014 ». L'activité de deux heures a permis aux 25 participants de raffiner leurs techniques de dégustation tout en découvrant les saveurs qui ont marqué la dernière année.



6@8 Estival



Cocktail avec la magistrature



Tournoi de flag football

6@8 ESTIVAL

Le jeudi 21 août 2014, environ 200 membres de l'association se sont rejoints au coin des rues Sherbrooke et St-Laurent pour prendre un verre sur la terrasse du restaurant Jargo. Cette soirée, qui facilite pour certains le retour au travail après les vacances estivales, a permis aux membres de fraterniser dans une ambiance décontractée, malgré le temps nuageux.

TOURNOI DE FLAG FOOTBALL, 8^e édition

La plus récente mouture du Tournoi de flag football du JBM, sous la responsabilité de la bénévole M^e Shana Chaffai-Parent, a eu lieu le samedi 27 septembre 2014, sur la pelouse du Collège Maisonneuve. Pour cette 8^e édition, cinq équipes se sont affrontées par une belle journée automnale idéale pour le football et, évidemment, le traditionnel « tailgate » qui l'accompagne. À la fin de la journée, ce sont



les avocats du cabinet Gowlings qui ont remporté les grands honneurs, la Coupe ZSA, en finale face à l'équipe de Bélanger Longtin.

COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE

La principale activité organisée par le comité, le Cocktail avec la magistrature, s'est déroulée le 16 octobre 2014 au Musée Pointe-à-Cailière en collaboration avec la firme ZSA recrutement juridique. Afin de renouveler la formule, les membres du comité, dirigés par les bénévoles M^{es} Christelle Arnaud et Mélanie Fréger, ont choisi le thème « Ce que j'ai appris en devenant juge que j'aurais aimé savoir en tant que jeune avocat » qui a énormément plus à la trentaine de juges qui y ont pris part. Environ 120 avocats ont pris part à cette soirée et ont pu poser leurs questions aux membres de la magistrature. Le Comité en profite pour remercier l'honorable juge en chef du Québec Nicole Duval-Hesler qui a accepté d'agir comme présidente de l'événement ainsi que tous les membres de la magistrature qui y ont participé.

LE PREMIER 6@8 REWIND SOUS LA THÉMATIQUE MIX 90

Avec l'appui du Président du Jeune Barreau de Montréal, le Comité a entrepris de renouveler l'image du 6@8 de début d'année. Les membres du Comité ont mis beaucoup d'effort afin de rendre l'événement plus attrayant et de lui trouver une signature qui pourra être réutilisée dans les prochaines années. C'est ainsi qu'est né le premier 6@8 REWIND qui, pour sa première mouture, a mis l'accent sur la thématique Années 90. Le 29 janvier 2015, ce sont donc plus de 250 membres de l'association qui se sont rejoints au bar Galt pour prendre un verre au son des « hits » dance qui ont marqué cette décennie. L'événement a permis aux membres de socialiser, tout en amassant des fonds pour l'organisme *Pour 3 Points* via un encan silencieux organisé par le Comité services juridiques *pro bono*.

SOIRÉE CULTURELLE

Pour une septième année consécutive, le comité a organisé une sortie en collaboration avec les Grands Ballets Canadiens afin de permettre aux membres de bénéficier d'un prix spécial pour une représentation du spectacle basé sur l'oeuvre de Saint-Exupéry : *Le Petit Prince*.

TOURNOI DE HOCKEY COSOM, COUPE ZSA, 10^e ÉDITION

Cette année, le traditionnel Tournoi de hockey cosom, dirigé par la bénévole M^e Laurence El Fatih, a réuni 8 équipes de juristes qui se sont affrontées pour mettre la main sur la Coupe ZSA. Ainsi, le 18 avril dernier des avocats de tous les milieux se sont donné rendez-vous dans les gymnases de l'UQAM pour prendre part à cette compétition amicale. Soulignons la victoire de la Coupe ZSA par les avocats de Morency avocats qui ont pu inscrire leur nom pour la première fois sur le précieux trophée. Le Comité tient particulièrement à remercier ses arbitres bénévoles M^e Diego Gramajo, M^e Zalman Haouzi et M^e Dan Bratu, qui ont rendu l'événement possible.



ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ
M^e SAMUEL BACHAND

MEMBRES

M^{es} Maude Grenier (Vice-présidente), Cory Verbauwhede (Responsable du groupe de travail sur l'aide juridique), Annie-Claude Trudeau (Responsable de la réalisation du débat des candidats au Bâtonnat du Québec), Guillaume Charrette, Chloé Delorimier, Pierre-Richard Deshommes, Jean Sébastien Dupont, Éric Lallier, Tobit Martel et Raphaël Morissette.

MANDAT

Le Comité des affaires publiques (ci-après « CAP » ou « Comité ») rédige des projets de communiqués de presse à la demande du Conseil d'administration et offre ses conseils dans la préparation des interventions publiques du JBM. Le CAP se charge aussi de projets connexes, selon les besoins du JBM.

RÉALISATIONS

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Le CAP a donné effet à la volonté du Conseil d'administration d'arrimer ses interventions aux missions traditionnelles du JBM : défense des intérêts des membres, démocratisation de la justice et primauté du droit.

Depuis le début de l'exercice 2014-2015, le CAP a présenté au Conseil d'administration deux propositions de rapports longs et huit projets de communiqués. Six communiqués ont été publiés :

- Femmes et magistrature : L'AJBM réprovoque les commentaires du ministre MacKay (20 juin 2014)
- L'AJBM plaide pour l'augmentation des effectifs judiciaires (9 septembre 2014)
- La Charte des droits des victimes relègue la présomption d'innocence au second plan (16 octobre 2014)
- Vague de dénonciations publiques - l'AJBM appelle à la prudence et souhaite que l'on restaure la confiance du citoyen dans la justice (21 novembre 2014)
- Le Jeune Barreau de Montréal : parler français pour parler droit (18 mars 2015)
- 20 avril 2015 : le grand débat des candidats au Bâtonnat du Québec (14 avril 2015)

DÉBAT ÉLECTORAL

Le CAP a organisé, avec la Direction générale du JBM, un débat des candidats au Bâtonnat du Québec, qui a eu lieu le 20 avril dernier, à la Maison du Barreau.

Plusieurs des thèmes abordés par les candidats intéressaient directement les membres du JBM. L'événement a fait salle comble. Un enregistrement vidéo est disponible depuis le 29 avril via le site Internet du JBM.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AIDE JURIDIQUE

Créé en 2012 et dirigé par M^e Cory Verbauwhede, le groupe de travail du CAP sur l'aide juridique a pour mission de rendre compte des améliorations pouvant être apportées au régime existant. En 2013, le groupe de travail a produit et transmis au ministre responsable un rapport intérimaire.

En vue de la production d'un rapport final, le JBM a récemment effectué un vaste sondage en ligne auprès des membres. 190 répondants ont complété le formulaire. Le groupe de travail a procédé à l'analyse des résultats et présenté un projet de rapport au Conseil d'administration, pour révision et commentaire. La publication du rapport final du groupe d'étude est prévue pour la rentrée 2015.

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE : CAMPAGNE DES JEUNES BARREAUX

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance du Barreau du Québec, le CAP a participé à l'élaboration de l'argumentaire du JBM en faveur de postes réservés aux jeunes avocats.

La campagne des jeunes Barreaux a été entendue jusqu'en commission parlementaire et prise en considération tant par le Barreau de Montréal, qui a adopté une résolution reconnaissant l'importance de la présence d'un jeune avocat au Conseil du Barreau du Québec, que par le Barreau du Québec lui-même. En effet, ce dernier a recommandé de modifier la Loi sur le Barreau afin d'y intégrer l'obligation, pour le Conseil d'administration du Barreau du Québec, de nommer par appel de candidatures un administrateur additionnel de 10 ans ou moins de pratique dans le cas où aucun n'aurait été élu par voie régulière. La recommandation a été adoptée par l'Assemblée nationale et sanctionnée au Projet de loi no 17, le 3 décembre 2014.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROFESSIONNEL



ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ

ME ZALMAN HAOUZI

MEMBERS

Mtmes Ashley Adler, Fanny Albrecht, Ilana Amouyal, Nicolas Archambault, Patricia Baram, Lauren Biagioni, Alexandra Bornac, Iulia Cimpoiasu, Sophia Claude, Jordane Crispel, Chloe D'Astous, Hubert-Martin Cap Dorcelly, Diana Draganova, Andrea Lynn Dupuis, Laurence El fatih, Nir Ellouby, Marilyn Emery, Caroline Essminy, Melanie Freger, Melissa Gaul, Anabel Médina Gimenez, Mathieu Godard, Mirna Kaddis, Elsa Kelly-Rhéaume, Karina Kesserwan, Annie Lagueux, Judith-Renée Léon, Alexandre Normandin Lussier, Laurence Mathurin, Issiakou Moustapha, Celine Mukasonga, Alessandra Pansera, Maria Parau, Julie Pare, Elise Forest Poudrette, Stephanie Reuveni, Leila Sadeg, Shahad Salman, Siewe Sandrine, Vanessa Sarveswaran, Magdalena Sokol, Linda Taklit, Sabine Uwitonze et Mathieu Vespa.

MISSION

The International and Professional Development committee (IPDC) of the YBM aims to promote business and professional development by organizing networking activities with various associations of young professionals or entrepreneurs.

The IPDC also has as its mandate to create and strengthen links with the other young Bar Associations in Quebec, Canada and internationally by, putting together the program for the YBM Opening of the Courts Ceremonies in Montreal to which around 60 lawyers from around the world are invited.

REALISATIONS

LE PRIX DE L'ORATEUR ET L'ENGLISH ORATORY COMPETITION

On June 10th, 2014, the IPDC presented the 12th edition of the Prix de l'Orateur du JBM and the 7th edition of the English Oratory Competition. It's in front of the Honourable Martin Vaclair, judge of the Court of Appeal and the Honorable Carole Cohen, judge of the Quebec Superior Court that the candidates have tried to seduce the jury with humor and originality with a 8 minutes speech. Mtre Hugues Doré Bergeron won the title of the 2014 French Speaker by convincing the jury that lawyers tend to be Mister know-it-all. For his part, Mtre David Etedgui won the English Debate Oratory pleading on the theme: "Lawyers are liars. True or False? False."

OPENING OF THE COURTS CEREMONIES 2014

The Opening of the Courts Ceremonies was once again a success. Delegation from Paris, Brussels, Luxembourg, Toulouse, Geneva, Bordeaux and United States were present. The IPDC helped organize a week of activities for our guests that were well received. The celebrations culminated during the Cocktail de la Rentrée in which the prize of the Prix Paris-Montréal and International Debate Championship were announced. Guillaume Sneessens from the Young Bar Association of Brussels took home the first place of the Prix Paris-Montreal by answering "Régner en enfer" to the question "Régner en enfer ou servir au paradis?" Montrealers should be proud of Mtre Jason Novak from Montreal who won the first place at the International Debate Championship with his exceptional performance on "The bigger the better? - No."

COLLOQUE LEADERSHIP AVEC UN GRAND ELLE

The Colloque Leadership avec un grand elle was created by the YBM in 2013 to bring forward the reality of women and promote their presence and achievements in the law and business community.

The IPDC helped organize the second edition of this event held on February 12, 2015 at la Maison Ogilvy.

The topics brought up this year were:

1. Comment développer son potentiel de leadership en 2015
2. Développement de carrière: comment développer une pensée entrepreneuriale et un sens des affaires au féminin
3. Image et contenu, comment trouver l'équilibre?

The panelists included great women such as: The honorable Louise Mailhot, Mtre Pascale Pageau, Mme Fabienne Larouche, Mtre Suzanne Pringle, Mme Marie-Huguette Cormier, and Mtre Mélanie Joly.

JBM FORUM SUR LE DÉMARRAGE ET LA GESTION D'UN CABINET (FGC)

The FGC was held on March 19, 2015 at Hotel Nelligan. The conference was divided into three segments. The first panel discussed the start-up process. The second panel spoke about expansion and the third panel gave insight about the do's and don'ts of solo practice. The event was a success with nearly 100 attendees.

JBM PRESENTS: THE FIRST COCKTAIL INTERPROFESSIONNEL

The IPDC with the assistance of the Board of directors and the other committees organized the "Cocktail interprofessionnel" on March 19, 2015 at Hotel Nelligan. The goal was to create a special event for young professionals to expand their network. Time, this event was an instant success with more than 300 young professionals' attendees.

CONGRÈS ET GALA



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

ME CATHERINE FUGÈRE-LAMARRE

MEMBRES

M^{es} Jasmine De Guise (Vice-Présidente), Stéphanie Herbert, Cindy Ho, Patricia Isaac, Romy-Alexandra Laliberté, Maryse Larocque, Anne-Catherine Larouche, Mylène Lemieux, Julie Paré, Jonathan Pierre-Étienne, Alexandre Ricci, Eloïse Talbot, Jessica Vu.

MANDAT

En 2014, le Comité Congrès et Gala a été chargé de l'organisation des deux événements clés du JBM, à savoir le Gala *Les leaders de demain* et le 69^e Congrès annuel.

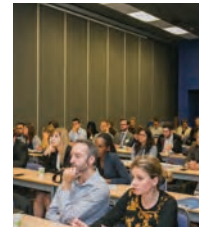
RÉALISATIONS

CONGRÈS ANNUEL

La 69^e édition du Congrès annuel du JBM s'est tenue les 29 et 30 mai 2014 au Palais des Congrès, où près de 300 participants ont pu profiter de la qualité des conférences offertes et organisées en collaboration avec le Comité Formation.

Des formations en tout genre ont été offertes aux congressistes qui ont pu cumuler 15 heures de crédit pour la formation continue obligatoire : droit criminel, droit international, propriété intellectuelle, droit des affaires, droit de la famille, en développement professionnel et beaucoup d'autres pour que tous puissent y trouver leur compte. Plusieurs conférenciers de renom ont participé à cet événement, notamment l'Honorable Allan R. Hilton, juge à la Cour d'appel du Québec, la députée de Joliette, M^e Véronique Hivon, et le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et Ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Pierre Moreau. Comme à son habitude, le JBM ayant à cœur la conciliation travail-famille, a présenté une conférence portant sur les outils que le Barreau offre aux nouveaux parents.

La première journée du Congrès s'est terminée par le traditionnel Cocktail des collaborateurs où les participants ont pu profiter de la terrasse du Palais des Congrès et regarder un match de séries éliminatoires de la LNH. L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi midi et le nouveau Conseil d'administration élu par les membres est entré en fonction à cette occasion.



GALA « LES LEADERS DE DEMAIN »

C'est le 27 novembre 2014 que le JBM a récidivé avec la 8^e édition de son Gala, tenu au Théâtre Rialto. Plus de 275 avocats, jeunes et moins jeunes, membres de la magistrature, parents et amis étaient présents pour applaudir les lauréats. La soirée a débuté avec un cocktail dînatoire et s'en est suivie la cérémonie qui a été animée de main de maître par une ancienne présidente du Jeune Barreau de Montréal, M^e Joséanne Chrétien.

Le JBM a donc présenté les vingt-et-un finalistes choisis parmi la centaine de candidatures reçues et les lauréats ont été dévoilés. Les dossiers ont été étudiés par le

Conseil des Gouverneurs, composé d'éminentes personnalités juridiques.

Sept jeunes avocats montréalais s'étant démarqués dans leur domaine de droit respectif, par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles, ainsi que par leur vision et leurs perspectives ont été nommés « Avocat(e)s AJBM de l'année 2014 ». Félicitations à M^e **Anthony Arquin**, droit corporatif, M^e **Luanna Ann Chruch**, pratique en contentieux / juriste de l'État, M^e **Brigitte Karib**, droit familial, M^e **Marjolaine Howell**, pro bono / implication sociale, M^e **Maude Pagé-Arpin**, droit criminel et pénal, M^e **Cristina Birks**, litige civil et commercial et M^e **Ma'n Hilmi Zawati**, carrière alternative.



COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS CONJOINT ABA-YLD

RESPONSABLE DU COMITÉ
M^e FRÉDÉRIK CARLE

CONGRÈS CONJOINT ABA-YLD ET JBM EN 2017

Avec ses 117 ans d'existence, le JBM a une longue tradition de collaboration et d'échanges avec l'American Bar Association – Young Lawyers Division (ABA-YLD). À travers les décennies, cette étroite collaboration nous a permis d'importer certains programmes, par exemple le service Mercredi, j'en parle à mon avocat! et de faire rayonner les nôtres avec, entre autres, la formule des concours oratoires. Le dernier protocole de partenariat qui fût signé entre le JBM et l'ABA-YLD en 2011 et visait notamment un échange accru entre les deux organisations pour les années à venir. Ce type d'échange est bénéfique pour les membres de chacune des organisations, comme nous avons pu en témoigner lors de leur *Spring Conference* 2007 qui a été tenu à Montréal et qui a permis à près de 500 avocats nord-américains de réseauter. Ce congrès de 2007 a été hissé au statut de légendaire pour nombreux de leurs membres et plusieurs en parlent encore aujourd'hui comme d'une grande réussite. C'est dans cette foulée du partenariat renouvelé de 2011 et du succès de 2007, que le JBM a décidé de postuler de nouveau pour l'accueil du congrès de mai 2017, afin d'en faire un congrès conjoint majeur qui se classerait parmi les plus gros du genre en Amérique. Non seulement il s'agira du 10^e anniversaire depuis le dernier événement conjoint, mais également du 375^e de Montréal, du 150^e du Canada, du 50^e de l'Expo 67 où le pavillon américain fait encore partie des incontournables architecturaux de Montréal, et du 30^e anniversaire de l'Accord de libre-échange canado-américain pour ne nommer que ceux-là.



Afin d'y arriver, le JBM a formé un Comité ad hoc d'organisation du Congrès 2017, présidé par M^e Frédérick Carle, président 2011-2012 du JBM qui a travaillé à préparer un dossier de mise en candidature. Plusieurs rencontres ont eu lieu et c'est au terme d'un processus de sélection de plusieurs mois auquel le JBM participait en compétition avec d'autres jeunes barreaux de villes américaines, que l'ABA-YLD, par l'entremise de sa Secrétaire, M^e Anna Romanskaya, qui sera présidente en 2016-2017, a pris sa décision. Le processus s'est conclu par une visite de Montréal organisée avec l'appui de Tourisme Montréal et lors de laquelle le Maire Coderre a généreusement accepté de rencontrer M^e Romanskaya et son équipe afin de les convaincre de choisir Montréal comme ville hôte. Plusieurs facteurs, dont notamment le dynamisme et le rayonnement du JBM, les attraits touristiques et la possibilité de réseautage et d'échanges entre les membres des deux associations respectives, ont contribué au choix final.

À l'instar de 2007, le JBM accueillera donc 10 ans plus tard le *Spring Conference* en sol montréalais. Il s'agit d'une opportunité qui permettra aux membres de retirer de nombreux avantages pour leur pratique. En effet, avec plus de 150 000 membres à travers les États-Unis et 300 groupes affiliés, dont le JBM, l'ABA-YLD est une source indéniable de réseautage.





EXTRAJUDICIAIRE

ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ
ME LAURÉANNE VAILLANT



MEMBRES

Rédactrice en chef : M^e Alex Goupil

Directeur à la révision : M^e Christianna Paschalidis

Journalistes : M^{es} Mélanie Binette, Luana Ann Church, Chloé De Lorimier, Véronique Gaudette, Jillian Friedman, Amina Kherbouche, Rizwan Gondal, Sonia Labranche, Catherine Lafontaine, Geneviève Laurin, Annie Lagueux, Charlotte Luel, Julien Lussier, Laurence Mathurin, Anie-Claude Paquin, Camille Paulus, Sarah Pilote-Henry, Elan Roiz, Daphne Kathia Rosalbert, Geneviève St-Cyr Larkin, Marie-Noël St-Hilaire, Jessica Syms, Marguerite Tchicaya, Caroline Thibault-Gervais, Elizabeth Tran, Julie Vespoli, Marie-Ève Zuniga et Mme Alice Boivinet.

Réviseur(euse)s : M^{es} Ilana Amouyal, Fabienne Ara, Martine Bouthillier, Pierre-Marc Boyer, Émilie Blanchard, Audrey Blanchet-Fortin, Karine Bolduc, Ariane Denis-Melançon, Dominique Guimond, Audrey Préfontaine, Emilie Therrien, Tom Zhang.

MANDAT

Le Comité ExtraJudiciaire est responsable de l'élaboration du journal de l'Association tiré à environ 4 500 exemplaires six fois par année. Il est distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique. L'ExtraJudiciaire sert d'outil de communication entre le président et les divers comités du Jeune Barreau de Montréal, et ses membres. Il permet d'informer les membres des activités et services offerts par le JBM. Il contient par ailleurs des articles portant sur des sujets juridiques et non-juridiques d'intérêt pour les membres du JBM.

Vous avez été nombreux au cours de la dernière année à manifester un intérêt pour la rédaction d'articles dans l'ExtraJudiciaire. Et à avoir été publiés par conséquent : certains à titre de collaborateurs ponctuels, d'autres sont devenus des journalistes à part entière. Le Comité ExtraJudiciaire salue le travail exceptionnel de ses collaborateurs de longue date (parfois depuis 5-6 ans!) et s'enthousiasme de l'intérêt de ses nouveaux membres que nous sommes heureux d'intégrer au sein du Comité.

Le Comité ExtraJudiciaire a en effet vécu cette année un boom de croissance, notamment grâce à l'excellence du travail de chacun. Le contenu toujours renouvelé, la diversité d'idées et la motivation de nos membres font le succès de l'ExtraJudiciaire!

L'EXTRAJUDICIAIRE EN QUELQUES MOTS

1) Plus critique

L'ExtraJudiciaire valorise l'analyse critique de situations juridiques comme non-juridiques. L'ExtraJudiciaire accorde au jeune avocat(e) la tribune idéale pour développer et convaincre avec ses idées. Depuis août dernier, l'ExtraJudiciaire dédit un dossier spécial sur un sujet d'actualité différent à chaque édition. Cette façon de procéder permet donc à la rédaction en chef de retenir des articles suscitant la réflexion sur ce sujet.

2) Plus juridique

L'ExtraJudiciaire publie plusieurs textes juridiques dans chacune de ses éditions. Grâce à la diversité des sujets traités, l'ExtraJudiciaire tente de rejoindre le plus grand nombre de jeunes avocat(e)s montréalais(es) et leurs champ d'intérêt.

3) Plus d'articles en anglais

L'ExtraJudiciaire désire également rejoindre les jeunes avocat(e)s de la communauté anglophone de Montréal, et c'est dans cette optique que la rédaction en chef recrute des collaborateurs bilingues et encouragent plusieurs à rédiger en anglais. L'ExtraJudiciaire est fier d'annoncer avoir publié au moins un texte en anglais dans chacune de ses parutions de l'année 2014-2015.

4) Plus de liberté!

L'ExtraJudiciaire incite ses journalistes collaborateurs à proposer et rédiger des textes sur des sujets qui leur tiennent à cœur, qu'il s'agisse d'un bouleversement récent dans son domaine de pratique ou de rapporter une décision d'intérêt, de comparer la manière de faire au Québec avec l'étranger, tout sujet d'intérêt peut être traité!

Nous vous avons présenté pour l'année 2014-2015 : Crise identitaire, Légaliser les tabous, Confidentialité, Maladie mentale et non-responsabilité criminelle, Adaptation, Aux urnes – Élections fédérales 2015 (à venir)

LES PROCHAINS DÉFIS

Le recrutement de nouveaux collaborateurs est au cœur des préoccupations de l'ExtraJudiciaire : renouveler le contenu édition après édition, voilà le mot d'ordre! N'hésitez pas à vous joindre à l'équipe, ne serait-ce que pour soumettre des textes ponctuellement!





MARKETING

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ
ME ÉMILE LANÇEVIN



MEMBRES

M^{es} Ryan Allen, Alexander Bayus, David Bessette, Arianne Bouchard, Elvira Carhuallanqui, Andrew Cuttini, Nazanine Dadkhah, Laurianne Dusablon-Rajotte, Renaud Guérin, Alissar Kassouf, Jonathan Pierre-Étienne, Christina Sauro, Guillaume Talbot-Lachance, Josiane Villeneuve et M. Charles St-Pierre.

MANDAT

Le Comité Marketing (Comité) a pour mandat de formuler des recommandations quant à l'uniformité de l'image du Jeune Barreau de Montréal, d'assurer la cohérence des messages qu'elle véhicule et de l'utilisation de ses outils de communication afin d'en maximiser l'impact et de rejoindre ses membres de façon efficace. De plus, le Comité s'assure que le JBM rencontre ses objectifs annuels de financement afin de développer ainsi que de rentabiliser ses activités et projets.

RÉALISATIONS

Après une année lors de laquelle les membres ont été appelés à faciliter la transition des activités de l'ancien Comité Financement vers le tout nouveau Comité Marketing, le mandat 2014-2015 fut la première année complète du plus jeune comité du JBM.

En plus de reprendre les objectifs et les tâches de son prédécesseur, le Comité a officiellement commencé ses nouvelles assignations soit de veiller, avec la Direction générale, à l'utilisation optimale et cohérente des outils de communication du JBM.

Les médias du JBM jouent un rôle primordial pour rejoindre efficacement ses membres, mais également pour informer les différents intervenants de la communauté juridique québécoise et le grand public des activités du JBM, de ses actions ainsi que de ses positions sur les sujets d'actualité juridique et politique. C'est ainsi que le Comité a profité, de cette occasion, pour mettre à jour le Plan d'action sur les médias sociaux du JBM. C'est également dans cette optique que la Direction générale et les membres du JBM, suivant les recommandations du Comité, ont augmenté l'utilisation des médias sociaux en publiant davantage de nouvelles reliées aux différentes activités du JBM et en utilisant les outils à leur disposition tel que les mots-clés (hashtags). L'objectif visé était d'accroître la visibilité du JBM sur ces nouveaux médias.

Après avoir rendu de nombreux bons services, le Comité Marketing, en collaboration avec le Comité Technologies de l'information et le Comité ExtraJudiciaire, a débuté la refonte du site Internet du JBM. Tant au niveau visuel qu'au niveau de la programmation, celui-ci peinait à garder le rythme dans une communauté branchée travaillant sur différentes plateformes. Ces changements étaient nécessaires pour s'assurer de l'impact du JBM en tant qu'acteur de changement dans la communauté. Restez à l'affût, le nouveau site sera lancé dans les prochains mois!

Le Comité Marketing a également renouvelé, de concert avec la Direction générale, des ententes avec certains de nos partenaires et a continué ses recherches de nouveaux contacts auprès d'entreprises dynamiques œuvrant dans différents milieux. C'est avec plaisir que le JBM accueille Vidéotron dans sa famille pour le mandat 2015-2016. Un nouveau partenariat qui sera, sans aucun doute, profitable pour tous.

Finalement, le Comité Marketing tient à remercier les partenaires et commanditaires financiers du JBM pour leur précieux soutien continu. Leur appui indéfectible contribue à la stabilité financière du JBM et nous permet d'offrir aux membres d'excellents tarifs corporatifs.



#JBM
#MERCII



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

M^e JULIETTE YIP

MEMBRES

M^{es} Alex Goupil (Vice-président formations), Bertrand Gervais (membre honoraire "ad hoc"), Mylène Lemieux (liaison officielle entre le Comité Formation et le Comité Congrès-Gala), Joëlle Chiasson, Soobin Chun, Elisa Clavier, Roseline Cloutier,, Ruth Essebag, Michèle Frenière, Maryse Larocque, Edith Marchand, Tobit Martel,, Clarisse N'kaa, Michel Paquette, Julie Pelletier, Gabriel Querry, Kathy Simard, Eric Stachecki, Elizabeth Tran, Sabine Uwitonze, Adam Villeneuve.

MANDAT

Le Comité Formation a pour mission d'offrir aux membres du JBM un programme de formation de grande qualité sur des sujets d'intérêt, d'actualité ou sur le perfectionnement professionnel répondant aux critères de reconnaissance de la formation obligatoire du Barreau du Québec et ce, réparti tout au long de l'année sous forme de dîners-conférences et lors du Congrès annuel du JBM.

RÉALISATIONS

CALENDRIER RÉGULIER DE FORMATIONS

Au cours de l'année 2014-2015, le Comité a présenté une série de quatorze (14) dîners-conférences. Au total, 21 heures de formation ont ainsi été dispensées par le JBM.

10 SEPTEMBRE 2014	<i>Le camp des recrues du JBM: Développements récents en droit du sport</i>	M ^{es} Yann Bernard, Patrice Brunet et Benoit Girardin
24 SEPTEMBRE 2014	<i>Le nouveau Code de procédure civile et ses conséquences sur l'appel et nos règles de pratique</i>	L'honorable Nicole Duval Hesler
8 OCTOBRE 2014	<i>Internet, droit criminel et droits d'auteur : activités anonymes ou publiques?</i>	Bâtonnier Greg Moore, l'honorable Jean-François Buffoni et M ^e Suzanne Costom
22 OCTOBRE 2014	<i>Discrimination à l'embauche et exigence professionnelle justifiée : survol de la jurisprudence récente</i>	M ^e France Rivard
4 NOVEMBRE 2014	<i>Recours collectifs - Les arrêts de la Cour suprême Infineon et Vivendi et leur progéniture croissante</i>	M ^e Shaun Finn
19 NOVEMBRE 2014	<i>Démystifier le contrat de franchise et jurisprudence récente</i>	M ^e Joëlle Boisvert
3 DÉCEMBRE 2014	<i>La nécessité de l'écoute électronique pour l'enquête</i>	M ^e Jacques Larochelle
21 JANVIER 2015	<i>Le principe de la publicité des débats judiciaires et son application judiciaire: perspective d'un journaliste, d'un avocat en droit des médias et d'un avocat en droit criminel, pénal et administratif</i>	M ^{es} Mark Bantey, Yves Boisvert et Jean-Claude Hébert
4 FÉVRIER 2015	<i>L'interrogatoire en chef et le contre-interrogatoire</i>	M ^e Cherine Cheftechi
18 FÉVRIER 2015	<i>Crimes économiques : perspective pratique et Revue des décisions récentes de la Cour suprême du Canada sur le droit de la défense des accusés</i>	M ^{es} François Daviault et Suzanne Coupal
24 FÉVRIER 2015	<i>Facturation des services juridiques : Enjeux de satisfaction et d'efficacité</i>	M ^{es} Claude Auger, Alexandre Désy, Magalie Fournier et Mme Isabelle Pilon
18 MARS 2015	<i>Techniques de plaidoirie : Comment réagir face à l'inattendu et ne pas perdre ses moyens?</i>	L'honorable Jacques Dufresne et M ^e Marie-Josée Hogue
22 AVRIL 2015	<i>Les règles de signalement (Whistleblowing)</i>	M ^e Julie-Martine Loranger
6 MAI 2015	<i>Facteurs de succès en conférence de règlement à l'amiable: mythes et réalités</i>	M ^e Jean-François Roberge

FORMATIONS POUR LE CONGRÈS ANNUEL DU JBM (28 ET 29 MAI 2015)

Un horaire comprenant 25 conférences étalées sur deux jours a été élaboré par le Comité conjointement avec certains membres du Comité Congrès-Gala. Des juristes de renom sont conviés à titre de conférenciers, alors que les sujets diversifiés permettent de rejoindre tous les avocats de tous les domaines de pratique.



RECHERCHE ET LÉGISLATION

RESPONSABLE DU COMITÉ

ME SARAH D. PINSONNAULT

M^e Marie-Hélène Beaudoin a entamé le mandat à titre d'administratrice responsable du Comité, mais a démissionné de son poste en novembre 2014. M^e Sarah D. Pinsonnault a accepté d'agir à titre de responsable du Comité en remplacement.

MEMBRES

M^{es} Fanny Albrecht, Jonathan Bachir-Legault, Pierre-Luc Beauchesne, Marie-Hélène Beaudoin, Marie-Ève Bois, Myriam Brixi, Robert Di Niro, Diana Draganova, Maxime Fournier, Rizwan Ahmad Khan Gondal, Francis Hemmings, François Joli-Cœur, Ashley Kandestin, Lucie Lanctuit, Marie-Ève Lavoie, Mylène Lemieux, Vrouyr Makalian, Julie Anne Marinier, Michael Schacter, Magdalena Sokol et Elizabeth Tran.

MANDAT

Le Comité Recherche et législation (« CRL ») assure la vigie des développements législatifs, règlementaires et jurisprudentiels provenant du Québec, des instances fédérales et parfois des autres provinces canadiennes. Le CRL vulgarise cette information par l'entremise du Blogue du CRL ainsi que de textes envoyés mensuellement aux membres du JBM par le JBM Express. De plus, le CRL conseille les administrateurs du JBM quant à l'occasion de faire des représentations ou des commentaires relativement à tout développement législatif ou réglementaire. Finalement, il donne également son avis au Conseil d'administration quant à toute opportunité d'intervenir dans le cadre d'un litige judiciaire impliquant des valeurs défendues par le JBM ainsi que l'intérêt des jeunes avocats.

RÉALISATIONS

Le travail des membres du CRL au cours du mandat 2014-2015 a contribué au rayonnement et à la visibilité du JBM en diffusant de contenu juridique utile pour non seulement tous les avocats du Québec, mais aussi les justiciables. Des remerciements chaleureux leur sont adressés individuellement et collectivement.

BLOGUE DU CRL

Cette année, l'équipe de rédacteurs du Blogue, qui inclut des étudiants en droit et/ou stagiaires travaillant en collaboration avec les avocats-membres du CRL, a été dirigée par M^e Sarah D. Pinsonnault qui a agi comme rédactrice en chef du Blogue.

Le Blogue peut être consulté au www.blogueducrl.com et offre une variété de billets qui touchent un large éventail de sujets, tels que le droit civil, procédure civile, droit familial, droit criminel, faillite et insolvabilité, droit constitutionnel, etc. En 2014-2015, plus de 250 billets ont été publiés et ceux-ci ont attirés plus de 13 000 visites d'internautes. Ces derniers représentent un lectorat varié qui inclut, non limitativement, des praticiens, étudiants et stagiaires, magistrats et justiciables.



10 JUGEMENTS ESSENTIELS

Le CRL présente régulièrement des textes résumant des jugements d'intérêt portant sur un domaine de droit général ou un sujet plus pointu du droit. Cette chronique, publiée sous le nom de « 10 jugements essentiels », est disponible sur le Blogue du CRL. Les sujets y abordés durant le mandat 2014-2015 sont : les changements apportés au Code de procédure civile, le contrôle judiciaire de l'administration, le rattachement du préjudice économique aux fins de la compétence des autorités québécoises, l'appel et la requête en irrecevabilité selon l'article 165(4) C.p.c (art. 168 L.Q. 2014, c.1).

ASTUCES DE LA MAGISTRATURE

Cette année, le CRL a introduit une nouvelle chronique qui s'intitule « Astuces de la magistrature » et qui offre de l'information fort utile et avantageuse aux avocats plaidants, soit les meilleurs trucs et astuces de membres de la magistrature qui président l'instruction d'auditions ou de procès sur ce qui fonctionne (et sur ce qui fonctionne moins bien) devant eux. Les réactions des lecteurs à cette nouvelle chronique publiée sur le Blogue du CRL ne sont que positives et démontrent un grand intérêt à en voir davantage.

PROJETS EN COURS

Des discussions ont été entamées entre le CRL et le Comité des services juridiques pro bono afin de solliciter plus de participation d'étudiants en droit sur le plan de la rédaction pour le Blogue. Avec l'appui des membres du CRL, ils pourront rédiger et faire publier des résumés de jurisprudence qui leur permettront de développer des compétences en analyse et rédaction juridique.

Par ailleurs, relativement à son rôle d'étudier les projets de loi ou de règlement ayant une incidence pour les membres du JBM, le CRL est en communication avec le Comité Marketing pour qu'un espace leur soit éventuellement réservé sur le site Web du JBM afin de sonder l'opinion de tous les membres du JBM avant de prendre position sur lesdits projets à l'étude.

RELATIONS AVEC LES MEMBRES



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

M^e LÉA MAALOUF

MEMBRES

M^{es} Martin Thibault (Vice-président), Patricia Atallah, Stéphanie Beaupré-Camirand, Ariane Bergeron-St-Onge, Julie Bouthillier, Marie-Andrée Boutin-Clermont, Roseline Cloutier, Catherine Coursol, Simon-Pierre Diamond, Michèle Frenière, Véronique Gaudette, Marie-Ève Gingras, Alex Giroux, Rabih Habib, Francis Hemmings, Catherine Jalette, Émile Langevin, Adris Larocque, Roxanne Martel, Anabel Médina Gimenez, Catherine Méthot, Stefano Mingarelli, Stéphanie Perron, Simon Rocheleau, Iolanda Roman, Stéphanie Ruel, Magdalena Sokol, Eric Svoboda, Pierre-Jude Thermidor et M. Charles St-Pierre.

MANDAT

Le Comité Relations avec les membres (le « CRM ») vise à renforcer les liens entre le JBM et ses membres. Cette mission implique la promotion du JBM, de ses événements et des services qu'elle offre à ceux-ci. Le CRM tend ainsi à favoriser le réseautage entre les membres du JBM, lesquels appartiennent à des groupes d'années de pratique et à des milieux de travail diversifiés.

Le CRM a également pour objectif de créer des liens avec ses futurs membres en s'impliquant auprès des associations étudiantes des différentes facultés de droit.

Les travaux du CRM visent trois objectifs principaux, selon le public concerné, à savoir :

- Quant aux membres actuels du JBM : le CRM tient à ce que le JBM devienne un réseau et une ressource incontournables pour chacun.
- Quant aux futurs membres du JBM : le CRM souhaite que les étudiants de facultés de droit montréalaises et des environs se sentent interpellés dès que possible par leur future association professionnelle.
- Quant au grand public (incluant les anciens membres) : le CRM souhaite mettre en valeur les réalisations et les personnes marquantes de l'histoire du JBM depuis 1898.

RÉALISATIONS

LES ÉTATS GÉNÉRAUX

La plus grande réalisation du CRM cette année est sans contredit l'organisation des États généraux dont le but est d'obtenir un portrait global et complet de la situation de l'emploi chez les jeunes avocats québécois afin de maximiser l'impact des actions qu'elle pourrait entreprendre pour contribuer à améliorer la situation. Plus précisément, trois objectifs ont été fixés, soit évaluer l'état actuel de la pratique des membres du JBM afin de cerner leurs besoins et attentes, optimiser les activités et services du JBM en assurant une meilleure participation et renforcer les relations avec les divers partenaires du JBM.

D'abord réservés aux avocats montréalais, les États généraux ont été étendus à toute la province et un nombre impressionnant de jeunes avocats y ont participé et ont répondu aux nombreuses questions posées. Ainsi, l'objectif initial d'atteindre 1000 répondants a été largement dépassé : au total, 1342 jeunes avocats québécois ont complété le questionnaire des États généraux, incluant 810 membres du JBM.

La rédaction d'un rapport d'analyse des résultats obtenus est entamée et ces premiers résultats seront divulgués prochainement aux membres du JBM et à l'ensemble de la communauté juridique. Le JBM s'attardera ensuite à mettre différents moyens concrets en œuvre dans le but d'améliorer la situation de l'emploi chez les jeunes avocats.

PROMOTION DU JBM AUPRÈS DE SES FUTURS MEMBRES

Le CRM a organisé cette année plusieurs événements de type cocktails ou dîners au sein des facultés de droit universitaires, soit à l'Université de Montréal, à l'Université McGill, à l'Université d'Ottawa, à l'UQAM et, pour une première fois, à l'École du Barreau de Montréal. Ces événements visaient à mettre en contact les étudiants avec des avocats membres du JBM exerçant des carrières issues de divers champs de pratique, en plus de promouvoir directement le JBM auprès de ses futurs membres. De plus, grâce au CRM, des conférences ont également été tenues à l'UQAM et à l'Université McGill. Finalement, le CRM a mis sur pied un projet pilote de jumelage dans le but de permettre à des étudiants universitaires de rencontrer de manière ponctuelle un avocat membre du JBM spécialisé dans un certain domaine de pratique et d'en apprendre plus sur la profession de celui-ci. Ce projet devrait être lancé à l'automne 2015 à l'Université de Montréal.

ET LA SUITE...

En plus de suivre l'analyse et la mise en œuvre des résultats des États généraux, le CRM sera occupé l'an prochain à continuer les travaux du sous-comité « Innovation », lequel a été créé cette année dans le but de trouver de nouvelles idées pouvant intéresser et renforcer les liens d'un plus grand nombre de membres envers le JBM. Le CRM prévoit étudier les idées lancées et se pencher sur la réalisation concrète de celles-ci l'an prochain.



SERVICES JURIDIQUES PRO BONO

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ
ME EXTRA JUNIOR LAQUERRE



MEMBRES

M^{es} Sabine Uwitonze (Vice-présidente), Maryse Ali, Apindia Moseka Coralie Andende, Viorela Andone, Heidy Melissa Arango, Kenny Arévalo-Lebrun, Amanda Assaf, Daniel Aubé, Stania Balmir, Jaime E. Basurto, James Junior Batoube-Ebongue, Geneviève Bernier, Marilène Boisvert, Arianne Bouchard, Mina Chamsi, Guillaume Charrette, Ilana Chriqui, Catherine Coursol, Irina Croitoriu, Rebecca Michaelle Daniel, Myriem Daoud-Brix, Anaïs de Lausnay, Ioana Maria Delapeta, Sébastien Delisle, Pierre-Richard Deshommes, Laurianne Dusablon-Rajotte, Anne Ellefsen-Gauthier, Pierre Fournier-Simard, Melissa Gaul, Alex Giroux, Précilia Hijazi, Cindy Ho, Elsa Kelly-Rhéaume, Karina Kesserwan, Extra Jr. Laguerre, Marianne Lajoie, Marie-Eve Lavoie, Diana Leopardi, Lisa Leroy, Julie Anne Marinier, César Mendoza, Issiakou Moustapha, Céline Mukasonga, Clarisse N'kaa, Michel Paquette, Maria Parau, Jo-Annie Perron, Élizabéth Pinard, Delphine Nghiem René, Marie-Eve Rock, Catherine Rousseau, Farah Rousseau, Marie-Noël Saint-Hilaire, Vanessa Sarveswaran, Magdalena Sokol, Camille Taillefer, Linda Taklit, Daphné-Maude Thivierge, Juliette Vani, Patrick Zakaria.

MANDAT

La mission du Comité Services juridiques pro bono est d'améliorer l'accessibilité à la justice en offrant à la population divers services juridiques gratuits et en organisant des activités communautaires.

RÉALISATIONS

SERVICE DE PRÉPARATION À UNE AUDITION

Le service de préparation à une audition (SPA) a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice de même que d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites d'une durée de 30 minutes offertes sur l'heure du dîner du lundi au vendredi permettent ainsi aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure. Initialement, le service visait uniquement les justiciables ayant une audition devant la Cour du Québec, division des petites créances, mais depuis ce temps, le JBM a ajouté la Régie du logement et la Commission des relations du travail et la Cour d'appel du Québec à la liste.

SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE À LA COUR MUNICIPALE

Depuis mai 2011, le Service d'information juridique à la cour municipale de Montréal (SIJ) vise à apporter une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles ainsi que les affaires pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9 h 30 à 12 h 30 au local consacré à cet effet à la Cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

NOUVEAUTÉS

SERVICE DE PRÉPARATION À L'AUDITION DEVANT LA COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Depuis novembre 2104, un SPA est offert sur rendez-vous aux justiciables se représentant seuls devant la Cour d'appel du Québec à Montréal. Considérant le plus petit volume de dossiers, quelques avocats bénévoles rencontrent environ trois justiciables par mois pour les préparer à leur audition ou les aider à la rédaction de leur mémoire d'appel.

UNE NOUVELLE SALLE DÉDIÉE AUX SERVICES DE PRÉPARATION À L'AUDITION

Compte tenu de l'augmentation du nombre de demandes pour les SPA, le Palais de Justice de Montréal a gracieusement mis à la disposition du JBM une troisième salle pour les rencontres entre les avocats bénévoles et les justiciables sur l'heure du dîner.

MÉDIATION SUR PLACE AUX PETITES CRÉANCES

En collaboration avec la Cour du Québec et le Barreau de Montréal, le JBM a mis sur pied un projet-pilote de Médiation sur place aux petites créances qui s'est déroulé de novembre 2014 à février 2015. Dans le cadre de ce programme, les parties présentes le jour de leur audition sont invitées à participer à une séance gratuite de médiation d'une heure avant leur audition. Dans le cas où la médiation ne serait pas concluante, le juge entend leur dossier au fond.



NOUVEAUTÉS

PARTENARIAT PRO BONO

Le JBM a décidé de moderniser ses partenariats pro bono et de développer de nouvelles relations avec des organismes afin de varier son implication sociale et communautaire. Nous avons donc conclu un partenariat avec Pour 3 Points, un organisme à but non lucratif qui est présent dans plusieurs écoles de secteurs défavorisés de la Ville de Montréal, dont la mission est la formation d'entraîneurs sportifs en coaches de vie. Le JBM a organisé une activité de levée de fonds qui a permis de recueillir plus 4 000 \$ qui a été remis à cet organisme.



PARTICIPATION DU JBM AU SALON VISEZ DROIT

Encore cette année, le JBM étant présent au Salon Visez Droit organisé par le Barreau de Montréal du 13 au 16 avril 2015. Le JBM y a tenu un kiosque et y a fait la promotion de ses services à la population. Ce fut également l'opportunité d'échanger avec d'autres organismes de la région de Montréal qui offrent des services juridiques *pro bono* et de faire la publicité pour les différents services juridiques gratuits du JBM.

« MERCREDI, J'EN PARLE À MON AVOCAT! »

Les jeunes âgés entre 12 et 20 ans ont également droit aux services des bénévoles afin d'obtenir de l'information et des conseils juridiques gratuits sur une multitude de sujets. Ainsi, durant le mandat 2014-2015, plusieurs jeunes chaque mois ont discuté directement avec un avocat bénévole et poser leurs questions.



JURI-CONSEIL AUX ENTREPRISES

Ce service s'adresse à tout entrepreneur en phase de démarrage d'entreprise désirant bénéficier d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un avocat bénévole.

STATISTIQUES

Du 1er avril 2014 au 31 mars 2015, **2184** personnes ont bénéficié de services juridiques pro bono :

- **Service de préparation à une audition devant la Cour du Québec, division des petites créances : 886**
- **Service de préparation à une audition devant la Commission des relations du travail : 64**
- **Service de préparation à une audition devant la Régie du logement : 170**
- **Service de préparation à une audition devant la Cour d'appel du Québec : 15**
- **SIJ : 912** accusés non représentés ont bénéficié du Service d'information juridique à la cour municipale avec l'aide d'une trentaine d'avocats bénévoles qui ont été de garde lors de **249** avant-midis.
- **Médiation sur place aux Petites créances : 60%** des dossiers assignés ont accepté de participer à une médiation, **60%** sont parvenus à une entente, ce qui a permis de doubler le nombre de dossiers mis au rôle dans les salles où les médiateurs étaient présents. 90% des justiciables ayant participé au programme recommanderaient la médiation sur place aux Petites créances, et ce peu importe l'issue de la séance de médiation.
- **Mercredi, j'en parle à mon avocat : 32**
- **Juri-conseil aux entreprises : 105**

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ
ME ZEÏNEB MELLOULI

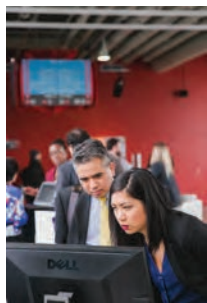


MEMBRES

M^{es} Julie-Anne Archambault, Alexia Blondin, Marie-Andrée Boutin-Clermont, Philippe Brouillette, Sarah D. Pinsonnault, Sophie Deschênes-Hébert, Michèle Frenière, Geneviève Gélinas, Pierre-Marc Gendron, Antoine Guilmain, Patrica Isaac, César Mendoza, Joanie Poirier, Adrien Salas, Sandrine Siewe, Anthony Soliman, Amir Tajkarimi, Alexandre Thibeault, Elizabeth Tràn et M. Christopher Dicecca.

MANDAT

Le Comité a pour mandat de contribuer au développement des compétences de ses membres en matière des technologies de l'information notamment en organisant la Conférence Legal.IT et de favoriser les échanges entre les membres par le biais de ces technologies.



RÉALISATIONS

Le JBM a créé le Comité Technologies de l'information (CTI) en considération de l'importance fulgurante que prennent les nouvelles technologies de l'information dans la pratique du droit. S'il est vrai que le droit n'évolue pas au rythme des technologies de l'information, nous devons apprendre à arrimer notre pratique à cette réalité 2.0 avec la plus grande des agilités.

C'est en tout premier lieu grâce à nos membres que chaque année nous parvenons à maintenir un niveau d'excellence, d'innovation et de profondeur à nos événements.

LEGAL.IT 2015 – 30 MARS 2015

Le 30 mars 2015, le CTI a présenté la 9^e édition de la Conférence Legal.IT au Centre des Sciences de Montréal. Encore cette année, cet événement fut un réel succès! Plusieurs nouveaux participants ont assisté avec enthousiasme à notre événement et les « habitués » sont demeurés fidèles au rendez-vous! Legal.IT est de fait la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. La Conférence Legal.IT est née en 2007 sous l'initiative de M^e Dominic Jaar et n'a cessé d'accroître sa renommée depuis. Elle est devenue une véritable tradition juridique au service du progrès technologique.

Cette année, les participant(e)s avaient le choix entre plusieurs conférences offertes de façon simultanée durant toute la journée. Il y en avait pour tous les goûts : de la cyberconsommation à la question des métadonnées, en passant par le droit d'auteur et les enjeux des bitcoins, sans oublier l'infonuagique et la réforme du droit des marques et bien plus encore. Soyez des nôtres l'an prochain pour en célébrer la 10^e édition !

RÉFORME DU SITE WEB DU JBM

Le site web du JBM a débuté sa cure beauté! Le CTI est fier de participer à cette initiative en partenariat avec le Comité Marketing. Restez branchés sur les changements à venir et n'hésitez pas à nous transmettre vos idées et commentaires.

AVANCEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LA PRATIQUE DU DROIT

Le CTI continue à travailler sur la veille des technologies de l'information et travaillera en collaboration avec les autres comités du JBM afin de poursuivre ses efforts et tenir ses membres informés des nouvelles avancées juridiques dans ce domaine. Par ailleurs, cette année, des membres du comité ont eu l'occasion de participer à la rédaction d'un article dans le Cahier de propriété intellectuelle de ROBIC.

DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

COMITÉ CONJOINT AVEC LE BARREAU DE MONTRÉAL

PRÉSIDENT DU COMITÉ

ME NOËL ST-PIERRE

MEMBRES

M^{es} Attieha Rebecaa Chamaa, Maria Giustina Corsi, Keith Hanna, Steven Mark Kmec, Awatif Lakhdar, Zeineb Mellouli, Donald Michelin, Andres Miguel Pareja, Hervé Ndedi Penda, Catherine Ouimet, Aline Quach, René St-Léger.

MANDAT

Le Comité a commencé ses activités en identifiant les orientations qui seraient retenues en vue de la sélection des travaux de l'exercice 2014-2015. On note parmi celles-ci l'objectif de développer les connaissances des membres de la profession au sujet des différentes communautés culturelles dont sont issus leurs collègues et de favoriser l'acceptation de l'autre dans toute sa différence.

RÉALISATIONS

C'est ainsi que le comité a eu le plaisir de recevoir M^e Manuel Shacter. Dans une présentation fort intéressante, M^e Manuel Shacter a résumé l'histoire de la communauté juive, mentionné des exemples de représailles qu'ont vécus les membres de cette communauté à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et rappelé les événements qui ont entraîné la création de la Lord Reading Law Society.

En plus d'aborder le contexte nord-américain de l'accession des premiers membres de la communauté juive à la profession, M^e Shacter a souligné l'apport de certaines personnes juives ayant marqué l'histoire québécoise et canadienne.

D'autres rencontres sont à prévoir afin d'en connaître davantage sur les communautés grecque et haïtienne.

Les membres du Comité ont également poursuivi les travaux sur les suggestions de lecture en lien avec la pratique du droit dans un contexte multiculturel et la discrimination raciale afin de répertorier les ressources et les outils de références sur le site Internet. De plus, le Comité prévoit poursuivre l'organisation d'une rencontre avec de jeunes leaders de la communauté haïtienne au cours du prochain exercice à la suite de l'acceptation de ce projet par le Conseil du Barreau de Montréal.



Barreau de
Montréal



LE JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

Nous ferons une transition de l'appellation « Association du Jeune Barreau de Montréal » vers celle de « Jeune Barreau de Montréal », ou « JBM ».

Ainsi, nous ajouterons cette nouvelle appellation à celle existant déjà au Registraire des entreprises, mais le nom légal complet de l'organisme demeurera « Association du Jeune Barreau de Montréal ».

Ce changement n'est pas une rupture avec le passé, bien au contraire. Nous le voyons en fait comme la continuité du travail entrepris depuis longtemps par les divers conseils d'administration au travers des années. L'AJBM n'a de compétition qu'elle-même parmi les regroupements de jeunes avocats, que ce soit au Québec, au Canada ou dans le reste du monde.

Nous nous sommes plutôt questionnés à savoir quel était le prochain défi pour ce regroupement que nous affectionnons tous. La vision que nous proposons ici n'est qu'une extension de celle qui perdure : demeurer une organisation pertinente et influente. Ce changement s'avère donc être la prochaine étape, en quelque sorte.

Notre but avoué sera de devenir LE rendez-vous des jeunes professionnels de Montréal. Notre mission – la défense des intérêts de nos membres et le bien-être collectif – nous mène à ce constat et demeure inchangée. Nous aspirons à remettre l'avocat au cœur du milieu des affaires et de rappeler son rôle essentiel dans les transactions, les négociations, les accords et les désaccords. Nous croyons ainsi pouvoir favoriser les intérêts de nos membres, mais également leur offrir quelque chose de plus que les autres regroupements de jeunes professionnels : la confraternité.

Notre organisation en est une ambitieuse qui se renouvelle constamment, et qui n'a pas peur de faire face aux défis de son temps. Les jeunes avocats possèdent ce mélange d'ambition et de liberté qui leur permet de prendre une place au sein de la communauté juridique et d'affaires de façon pertinente et crédible. Ils ont une responsabilité non seulement envers leur confraternité, mais envers les jeunes en général. Ils doivent être ces leaders, ils doivent mener haut et fort.

En 2015, nous ne pouvons ignorer que les moyens de communication et de marketing évoluent très rapidement. Les longs acronymes ne sont plus à la mode. Nous pensons donc que cette transition peut se faire en douceur. Si la population ne sait trop ce qu'est l'AJBM, elle devinera certainement ce qu'est le « Jeune Barreau de Montréal ».

Il ne fait aucun doute que le travail des années passées a permis au Jeune Barreau de se bâtir une image et une crédibilité qui se démarquent du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Les acteurs de la communauté juridique respectent le Jeune Barreau et comprennent qu'il s'agit d'une organisation dynamique et indépendante.

Au moment où plusieurs regroupements d'avocats battent de l'aile, nous sommes extrêmement fiers de vous confirmer que le Jeune Barreau de Montréal repose sur des fondations financières solides.

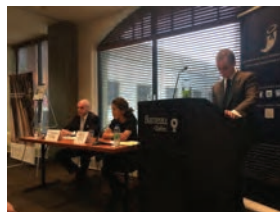


JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR OF MONTREAL



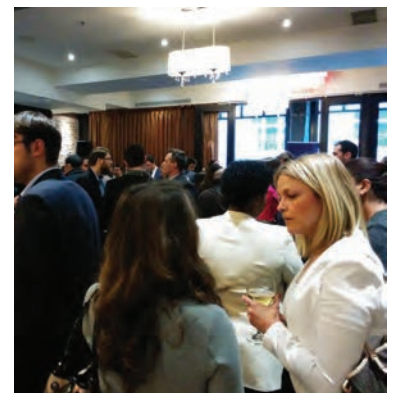
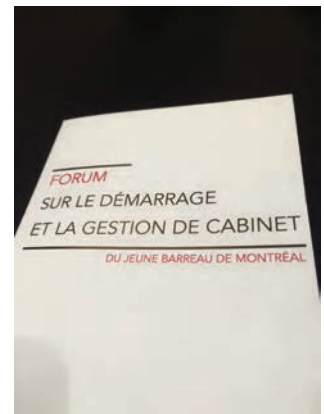


LE JBM EN IMAGES





LE JBM EN IMAGES





LE JBM EN IMAGES



JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
MAISON DU BARREAU
445, BOULEVARD ST-LAURENT
BUREAU RC-03
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA
H2Y 3T8

TÉLÉPHONE : 514.954.3450
TÉLÉCOPIEUR : 514.954.3496
COURRIEL : info@ajbm.qc.ca